tera alors des doses prescrites aux phthisiques syphilitiques (Balzer).

Au traitement mercuriel il faut naturellement joindre un traitement symptomatique variable avec les diverses modadalités cliniques (pleurésie, bronchite, ectasie bronchique, sclérose pulmonaire, phthisie syphilitique, etc.).

Syphilis renale. — Voir Néphrite Syphilitique.

Syphilitique (Ictère). — Voir Ic-

Syringomyélie. — Il n'existe pas de traitement véritable de la syringomyélie; à peine peut-on espérer ralentir, dans une faible mesure, la marche de la maladie, par des soins d'hygiène bien entendus et une médication symptomatique prudente. Placé dans de bonnes conditions de repos, d'aération et d'alimentation, le malade sera tonifié par l'asenic, le fer, l'huile de foie de morue, les phosphates, les glycéro-phosphates, le quinquina, etc. Si la syphilis est relevée dans les antécédents, on peut, par acquit de conscience, tenter une cure spécifique

intensive. Les rapports douteux de la syringomyélie avec la lèpre autorisent aussi, peut-être, à essayer les remèdes antilépreux. (huile de chaulmoogra, Plicque). L'emploi des courants continus stables (pôle positif sur le renflement médullaire atteint, pôle négatif aux mains) semble avoir quelque utilité ainsi que le massage prudent. Par contre, la faradisation des muscles atrophiés peut être nuisible, éveiller des contractures et aggraver l'atrophie. L'hydrothérapie n'est utile qu'à titre de tonique général. Utiles au debut, les pointes de feu sur le renflement atteint, sont, plus tard, contreindiquées, exposant aux eschares. La suspension est inutile et dangereuse. Cependant, Chipault a obtenu quelque amélioration (disparition des douleurs rachidiennes, des troubles trophiques, atténuation de la scoliose) par l'élongation permanente de la moelle à l'aide d'un corset plâtré molletonne, largement appuyé sur les hanches et les aisselles et appliqué dans la suspension par les

T

Tabac. - Voir NICOTIANA.

Tabagisme. - L'abus du tabac, surtout pour les fumeurs qui avalent leur fumée, expose à des accidents de divers ordres décrits à l'article Nicotiana (v. c. m.). Ces troubles cessent avec la suppression du toxique causal. Comme pour la morphine, et plus encore, il faut recourir à la suppression brusque, Dans ce but, le fumeur est édifié sur toute la série de misères qu'entraîne le tabagisme et prévenu que, seule, une mesure radicale et, du reste, tout à fait inoffensive, peut l'en préserver. L'isolement est superflu; mais, les premiers jours, il est bon que la présence quotidienne et les conseils du médecin fassent œuvre de suggestion.

Tabes dorsalis. — Bien que les lésions du tabes soient incapables de régression, certaines formes de la maladie sont pourtant sujettes à des rémissions, à des temps d'arrêt prolongés, ou même susceptibles de véritables guérisons cliniques. Il est aussi des tabes bénins, à marche très lente, compatibles avec une longue existence tolérable.

Suivant les cas, le traitement peut prétendre à viser la cause (syphilis surtout, arthritisme, surmenage nerveux), la lésion spinale ou seulement les symptômes.

I. Traitement antisyphylitique. — Il est certain que les tabétiques sont syphilitiques dans la proportion de 90 p. 400 (Fournier, Erb, etc.). Fournier, en rattachant le tabes à la parasyphilis, le tient pour rebelle à la médication spécifique. Cependant, celle-ci compte quelques succès positifs et est reconnue efficace

par toute une école (Jullien, Erb, Gaucher, Spillmann, Grasset, Babinski, Leredde, Maurice Faure, Jean Heitz, Laussedat, etc.); mais son efficacité est contestée par un nombre important d'auteurs : Charcot, Bénedikt, Fournier, Picot, Teissier, Raymond, Hallopeau, etc. Pour le Pr Raymond, le traitement mercuriel agirait plus sur les accidents de la syphilis cérébro-spinale que sur le tabes lui-même. Selon P. Marie, il concourt à prévenir l'éclosion de complications de nature syphilitique comme l'artérite chronique et la paralysie générale. Hallopeau n'admet l'utilité du traitement spécifique que chez les syphilitiques offrant les signes précurseurs du tabes. Fournier refuse au mercure presque toute action sur la parasyphilis (Voir Syphilis). En somme, le traitement spècifique doit être tenté : 1º contre les tabes suivant de près la syphilis, surtout si des accidents cutanés, bucco-pharyngės, osseux ou mėningo-encėphaliques la dénoncent; 2º contre ceux qui semblent ressortir à une syphilis dont le traitement fut notoirement insuffisant. Il sera au contraire à déconseiller chez : les amaigris, les dyspeptiques, les cachectiques, les malades ne tolérant pas le mercure ni l'iode, ceux qui ont déjà subi, sans succès, une cure spécifique. Comme mode thérapeutique, la préférence sera donnée soit aux frictions d'onguent napolitain (avec 5 à 6 gr. d'onguent; sèries de 50 à 60 suivies de 4 mois de repos), soit, mieux, aux injections de biiodure, d'huile grise ou de calomel (Voir Syphilis) qui, pourtant, exposent davantage aux accidents douloureux et aux amyotrophies. Avec le mercure, on peut faire alterner (pendant les périodes de repos) l'iodure de potassium (1, 5, 6, 8 gr. (Grasset, Gilles de la Tourette, etc.), principalement s'il y a coïncidence d'accidents tertiaires, de lésions meningées (Erb). Quand l'iodure est mal supporté, on peut lui substituer le chlorure d'or et de sodium (5 à 10 milligr.). Dans ces limites, la médication spécifique pourrait amener une remission, parfois la guerison clinique du tabes, favoriser les temps d'arrêt dans le processus, con-

jurer l'effet des toxines syphilitiques sur le système vasculaire, les méninges, la moelle. Il semble particulièrement efficace sur les accidents nouveaux ou les symptômes anciens en voie de progression. (Maurice Faure). Quant au traitement systématiquement préventif de la syphilis en évolution, s'il n'écarte pas certainement l'èventualité du tabes, il semble toutefois en rendre les accidents moins graves.

II. Traitement du terrain arthritique. -Aux tabétiques arthritiques, Grasset prescrit : 50 centigr. d'iodure alcalin (associé, en cas d'intolérance, au salol ou au bicarbonate de soude) 10 jours par mois; 50 centigr. de lithine, dans un verre d'eau de Vichy ou de Vals, les 10 jours suivants, et 50 centigr. de liqueur de Fowler ou de soufre sublimé les 10 derniers jours. En outre s'impose l'hygiene qu'exige l'arthritisme : régime lacto-végétarien mitigé excluant les aliments riches en toxines; eau d'Évian comme boisson; exercice moderé, abstention de tout surmenage physique ou moral, de boissons alcooliques, de tabac; vie paisible, exempte d'émotions; hygiène sexuelle sévère.

III. Traitement de la sclérose. - On cherche à suspendre ou à ralentir la marche de la sclérose par : l'iodure de sodium ou de potassium (50 centigr. à 1 gr.), la teinture d'iode fraîche (V à VI gouttes); le nitrate d'argent (Charcot, Vulpian, Erb) donné en pilules de mie de pain à la dose de 1 centigr. ou moins par pilule (3 à 5 pilules); le chlorure d'or préconisé par Rosenbaum, en piqures de 2 à 5 milligr. (3 fois la semaine); le protargol (3 centigr. en pilules, poudre ou potion, Adler); enfin, par l'ergot de seigle (50 centigr. de poudre fraîche en 2 fois, Charcot, Lépine, Magnan) donné en séries courtes et prudemment, lors des poussées aigues ou subaigues.

IV. Traitement du syndrome tabétique.

— Mainte fois a été vérifiée l'utilité des pointes de feu légères et clairsemées (pour laisser place à d'autres et en assurer la prompte guérison), appliquées en séries, le long des gouttières vertébrales. Le massage est capable d'amener

quelque amélioration, sous forme d'effleurage d'abord, puis de pressions successives, de plus en plus appuyées, avec les pouces, selon la direction des espaces intercostaux, puis en dehors des apophyses transverses (Leclerc). Le massage vibratoire est quelquefois efficace.

La suspension (v. c. m.) a pu amender, parfois, la plupart des symptômes tabétiques

L'élongation de la moelle obtenue par flexion du rachis, a, dans nombre de cas. déterminé de notables améliorations surtout des symptômes douloureux et des troubles génito-urinaires. Elle est réalisée, soit selon le procédé de R. Blondel, à l'aide d'une courroie rapprochant les genoux du menton, en passant sous les jarrets et derrière le cou; soit avec l'abpareil de Gilles de la Tourette et Chipault composé de courroies qui, à l'aide de moufles, exercent sur le thorax et les membres inférieurs, des tractions progressives atteignant, en 3 ou 4 séances (de 8 à 12 minutes), la force de 70 kg. La méthode est contre-indiquée : dans les tabes à marche lente ou à marche aigue; dans ceux parvenus à la 3º période; chez les sujets à disques intervertébraux trop relâchés (élongation excessive) et chez les obèses.

L'électrothérapie sous ses divers modes peut aussi améliorer plus ou moins le tabes, sous la forme soit de galvanisation spinale avec des électrodes de 150 cm² sur les régions lombaire et cervicale et des courants de 10 à 15 milliampères (E.-A. Weil), soit de franklinisation (étincelles et frictions électriques sur le tronc et les membres inférieurs, Vigouroux) ou de houte fréquence (Everard).

L'hydrothérapie tiède modifie heureusement l'état nerveux et l'élément arthritique. On lui donne la forme soit de bains prolongés à 33°-35° (3/4 d'heure 3 fois par semaine, par séries de 12 à 18) suivis de repos au lit (sédatifs contre les douleurs fulgurantes), soit de douches tièdes (contre les névrites), de bains sulfureux ou carbo-gazeux (de 8 à 15 minutes à 35°-32°) dans les formes torpides.

A l'hydrothérapie se rattachent les cures thermales, très utiles quand la fatigue qu'elles entraînent est tolérable pour le malade. La station de choix est La Malou. Une seule cure en juillet ou en août, ou mieux, deux cures (une en mai, une en septembre) ont souvent un effet très favorable sur les douleurs fulgurantes, les crises gastriques, les troubles sphinctériens, ou même, sur l'évolution d'ensemble du processus tabétique. D'autres stations rendent encore des services: Royat (bains carbo-gazeux), Néris. Plombières, Ragatz, Aix-la-Chapelle, dans les tabes avec hyperesthésie et éréthisme; Balaruc.

Traitement des douleurs fulgurantes et autres. - Les douleurs superficielles sont soulagées par l'application de compresses imbibées de chloroforme et recouvertes d'imperméable, par de courtes applications froides locales, par les injections de cocaine faites à la partie supérieure de la région douloureuse (4 ou 2 centigr. procurent une heure ou 2 de calme, W.-R. Gowers), par la galvanisation avec une électrode positive imbibée d'une solution à 6 ou 10 p. 100 de cocaïne, par les applications chaudes (linges chauds; sacs de sable chaud). Les douleurs profondes sont surtout justiciables des analgésiques internes : opium (pilules de 3 centigr. d'extrait thébaïque et de 2 centigr. d'extrait de belladone; laudanum X à XX gouttes), piqures de morphine (4 à 2 centigr.) qu'il convient de réserver aux crises intenses et ne devant être faites que par le médecin lui-même (pour éviter la morphinomanie); antipyrine 1 à 3 gr. par cachets de 25 centigr. avec même dose de bicarbonate de soude, ou, par voie rectale en cas d'intolérance), pyramidon (30 à 90 centigr.), aspirine (2 à 3 gr.), phénacétine (1 gr. 50 à 2 gr. par cachets de 50 centigr.), médicaments à prescrire isolément, ou en associations, ainsi que l'acétanilide (1 à 3 gr. par cachets de 25 centigr.), l'exalgine (50 centigr. à 1 gr. par cachets de 25 centigr.) ou la lactophénine (4 à 8 cachets de 25 centigr.). W.-R. Gowers préconise le chlorure d'aluminium (30 à 60 centigr., 3 fois par jour), Lemoine

(de Lille), le bleu de méthylène (50 centigr. à 1 gr.); Negro, Combemale et Chabert opposent aux douleurs fulgurantes la santonine à la dose de 15 centigr. par jour, en 3 fois, pendant 4 à 5 jours tous les 2 mois. On peut encore recourir à l'aconitine (1/4 à 1/2 milligr., surtout dans les névralgies du trijumeau), à l'hyosciamine (1/2 milligr.), au bromure de strontium (2 gr.), au pinceau électrique, aux pulvérisations de chlorure de méthyle, à la ponction lombaire, aux injections intra-rachidiennes ou plutôt épidurales (v. c. m.), de cocaine ou de stovaine, enfin, à la radiothérapie le long du rachis (Zimmern).

Traitement des crises gastriques. - Il fait l'objet d'un article spécial (Voir CRISES GASTRIQUES). Rappelons qu'il faut préciser le chimisme stomacal pour savoir opposer à la dyspepsie un régime approprié (alcalins à hautes doses en cas d'hypersthenie gastrique). Contre la douleur, a été épuisée toute la gamme des analgésiques locaux et généraux : eau chloroformée diluée de son poids d'eau; oxalate de cérium (5, 10, 15 centigr. 3 à 4 fois par jour avec de la cocaine), nitrite de soude, recommande par Raymond, en injections hypodermiques (un c. c. d'une solution à 1, 2 puis 3 p. 100 pendant 10 jours, puis 10 jours de repos; ponction lombaire (Debove), et, dans les cas re-

l'unique ressource.

Traitement des crises diarrhéiques. —
Elles cèdent souvent au sulfate d'atropine
(1/2 à 1 milligr.) et à l'antisepsie intestinale (benzo-naphtol, hopogan).

belles, piqure de morphine, bien souvent

Les troubles du sphincter anal sont attènués par la strychnine, l'ergotine, les lavements très chauds (Tripier), et, dans certains cas, par la rééducation.

Traitement des troubles génito-urinaires.

— L'incontinence d'urine ressortit aussi à la strychnine, à l'ergot et à la faradisation de l'urèthre. La rétention d'urine nècessite le cathétérisme périodique aseptique associé à des lavages boriqués de la vessie, répètés 2 fois la semaine. Les troubles vésicaux comptent parmi les plus rebelles, ils cèdent quelquefois aussi à la rééducation (s'ils dépendent

des muscles de la paroi abdominale et du périnée). La période d'éréthisme génital exige parfois l'emploi des bains de siège froids et du bromure de camphre.

Traitement des crises laryngées. — L'ictus laryngé, un des accidents les plus graves du tabes, est justiciable de la morphine; des inhalations d'éther, de chloroforme; des applications chaudes devant le cou, et, quand l'asphyxie est menaçante, de la trachéotomie.

Traitement de l'incoordination. — Outre les médications générales déjà mentionnées, l'ataxie est surtout amendée par les méthodes de rééducation (v. c. m.) imaginées par Frenkel. Elles sont du reste appliquées dans les stations thermales fréquentées par les tabétiques, notamment à La Malou. Leur intervention est contre-indiquée durant les phases aiguës du tabes.

Traitement des troubles oculaires. — Les paralysies (non transitoires) des muscles de l'œil peuvent être atténuées ou corrigées par l'électrisation des muscles paralysés ou par des sections tendineuses (Chevallereau). A l'atrophie du nerf optique on a opposé les injections de chlorure d'or (VI à XX gouttes d'une solution à 2,5 p. 400, Galézowski et Despagnet) ou les courants continus faibles, avec une électrode sur chaque tempe.

Traitement des troubles trophiques. —
Les douleurs des arthropathies peuvent cèder à l'aspirine (2 à 3 gr., P. Marie et Pécharmant) plus efficace que le salicy-late de soude et le salol; au massage, à la compression ouatée, aux pointes de feu qui agissent en même temps sur l'épanchement articulaire; à la pommade au dermatol. Quand l'épanchement est abondant, une ponction bien aseptique est indiquée.

Les amyotrophies localisées sont justiciables soit de la galvanisation rhythmée, soit de la faradisation à intermittences rares avec la bobine à gros fil.

Le mal perforant peut guérir par le simple repos prolongé avec pansement antiseptique de la plaie. Souvent, il y faut joindre la faradisation (bobine à gros fil, intermittences lentes) quotidienne du nerf tibial et de ses branches terminales, avec une électrode très petite placée derrière la malléole interne, sur le tronc du nerf, et une autre en arrière de l'ulcère (Crocq de Bruxelles). Les succès les plus durables sont dus à l'élongation du nerf plantaire (interne ou externe) avec curettage de l'ulcère comprenant l'ablation des os nécrosés et l'excision des bords épidermiques (Chipault).

Traitement de la dénutrition et de l'asthénie. — L'état général des tabétiques doit être soutenu par tous les moyens: repos en plein air, alimentation substantielle, usage des toniques (fer, quinquina, arséniate de strychnine, arrhénal, cacodylate de soude en piques, formiate de soude, glycéro-phosphates; injections de sérum artificiel ou marin, de phosphate de soude.

A la phase d'incoordination, il importe de diffèrer le plus possible, par l'emploi du chariot, le confinement au lit qui, trop souvent, accèlère la dénutrition par l'anorexie qu'il entretient et les eschares qu'il favorise.

Psychothérapie. — Sans parler des associations hystéro-tabétiques (fréquentes), les ataxiques, toujours plus ou moins sujets à la neurasthénie qui exagère un grand nombre de leurs maux, sont particulièrement sensibles à une suggestion intelligente et soutenue faite d'exhortations, d'encouragements leur apportant constamment le réconfort moral et, par contre coup, physique.

Tablettes. - Voir PASTILLES.

Tachycardies. — La tachycardie est tantôt un symptôme relevant de causes variables qu'il faut dépister pour les atteindre; tantôt un processus isolé, la tachycardie paroxystique essentielle, dont la pathogénie demeure encore obscure.

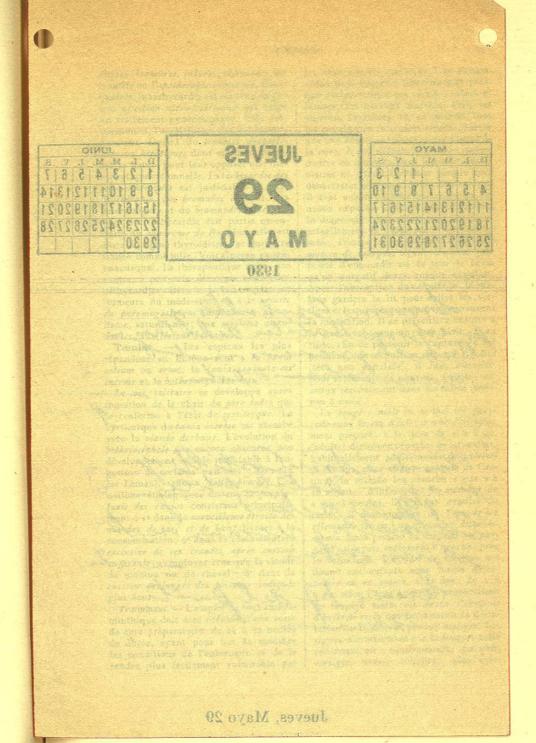
I. Tachycardie paroxystique essentielle.

— Pendant l'accès le repos absolu dans e le décubitus latéral droit, la tête un peu basse, est de rigueur pour prévenir la syncope, ainsi que le régime lacté. Le traitement médicamenteux est très infidèle; on a préconisé: les inhalations de nitrite d'amyle (dangereuses pour Huchard), le bromure de potassium, la valériane et ses dérivés, l'antipyrine (Huchard), l'ergotine (1 gr.) associée à la

caféine (25 centigr., Huchard), les injections intra-veineuses massives (4 litre 1/2) de sérum artificiel qui ont donné un succès à Chauffard. La digitale et la digitaline visent moins l'accès lui-même que l'hyposystolie qui est une des conséquences de la maladie. Contre les paroxysmes, la meilleure ressource est encore la pique de morphine (Debove). Au syndrome ont encore été opposés des agents locaux et physiques divers: pulvérisations de chlorure de méthyle ou sac de glace sur la région précordiale; pulvérisations d'éther sur la colonne vertébrale; faradisation ou galvanisation du pneumogastrique; compression du pneumogastrique gauche au cou, à la hauteur du cartilage thyroïde (Dubois, de Berne); compression de la région précordiale; séries de longues et profondes inspirations (pour décharger le ventri-

Dans l'intervalle des crises, tout surmenage, tout excès, toute émotion est à éviter; le café, le tabac, l'alcool seront interdits. L'usage prolongé de l'arsenic est utile (Barié). Huchard conseille l'emploi de l'ergotine associée à la noix vomique, Desplats, celui du bromure de potassium (5 gr. par jour).

II. Tachycardies symptomatiques. -Leur traitement est essentiellement variable avec leurs causes. La tachycardie des toxi-infections (diphthérie, tétanos, grippe, fièvre typhoide, septicémies) est justiciable de la médication antitoxique : sérothérapie, balnéation, régime lacté, antisepsie. Les tachycardies toxiques (digitale, belladone, café, tabac, etc.) cessent par la suppression du poison causal. La tachycardie des tuberculeux (avec hypotension artérielle), indice d'une forme sévere, ressortit au traitement général de la bacillose. Celle du paludisme cede à la médication quinique. La tachycardie des cardiopathies organiques, de l'artériosclerose, des aortites reclame le traitement de la maladie de cœur en cause. de l'athérome, de l'aortite. A' la tachycardie des adolescents conviennent les exercices modérés, les phosphates et la médication arsenicale. A celle de la ménopause seront opposés les antispasmo-



MAYO
D. L. M. M. J. V. S.

| | | | 1 | 2 | 3

4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10

11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17

18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24

25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31

JUEVES 29 MAYO JUNIO
D. L. M. M. J. V. S.
1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7
8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14
15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21
22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28
29 | 30 | | |

1930

Among Partalis della Cringia monto de la Cringia monto de la Cringia Matalis della Cringia monto de la contra de la contra

Jueves, Mayo 29

diques (bromures, iodures, valériane), les laxatifs ou l'opothérapie ovarienne. Quelquefois, la tachycardie est entretenue par une affection utéro-ovarienne qui exige un traitement gynécologique. Très fréquemment, l'accélération des battements du cœur dépend de troubles dyspeptiques ou hépatiques dont on devra préciser la nature pour leur opposer une thèrapeutique rationnelle. La tachycardie des neurasthéniques est justiciable de l'hydrothérapie, des bromures alcalins, des valérianiques et du bromhydrate de quinine. La tachycardie fait partie essentielle du syndrome de Basedow; elle est alors d'origine thyroïdienne et doit être traitée comme telle (Voir Goitre exoph-THALMIQUE). La thérapeutique reste, par contre, à peu près désarmée contre les tachycardies liées : à la compression (tumeurs du médiastin) ou à la névrite du pneumogastrique (diphthérie, alcoolisme, saturnisme); aux myélites ascendantes, aux lésions bulbaires.

Tænias. — Les espèces les plus répandues en Europe sont : le tænia solium ou armé, le tænia saginata ou inerme et le bothriocephalus latus.

Le ver solitaire se développe après ingestion de la chair du porc ladre qui le renferme à l'état de cysticerque. Le cysticerque du tania inerme est absorbé avec la viande de bœuf. L'évolution du bothriocéphale est encore obscure; son développement semble imputable à l'ingestion de certains poissons : féra (du lac Leman), saumon, lotte, brochet. Ces notions étiologiques dictent la prophylaxie des tænias consistant principalement : 1º dans la surveillance étroite des viandes de porc et de bœuf livrées à la consommation; 2º dans la consommation exclusive de ces viandes après cuisson suffisante (n'employer crue que la viande de mouton ou de cheval); 3º dans la cuisson prolongée des poissons indiqués plus haut.

Traitement. — L'emploi de tout anthelminthique doit être précédé d'une sorte de cure préparatoire, de 24 à 72 heures de durée, ayant pour but de modifier les conditions de l'entozoaire et de le rendre plus facilement vulnérable par

les médicaments employés. Une alimentation dans laquelle interviennent presque exclusivement les viandes salées et fumées, les harengs marinés, l'ail, les oignons, l'échalote, et, en général, tous les condiments fortement sapides, exerce une très heureuse influence sur l'issue de la cure. A son défaut, il faut, au moins, mettre en usage la diète lactée et administrer un grand lavement simple pour débarrasses le rectum. Avant d'intervenir, il faut encore se faire présenter les anneaux expulsés dont la vue confirmera le diagnostic. Les principaux tænifuges actuellement en usage sont : la fougère mâle, l'écorce de grenadier, et les semences de courges, ayant tous la propriété d'engourdir ou de tuer le tænia qu'un purgatif devra ensuite expulser. Après l'absorption du vermifuge, le malade gardera le lit pour éviter les vertiges et les nausées que provoque souvent la médication. Il se présentera ensuite à la garde-robe sur un vase plein d'eau tiède, afin de prévenir la rupture du ver pendant son expulsion. En cas d'échec (tête non expulsée), il faut attendre, pour intervenir de nouveau, que des anneaux reparaissent dans les selles (environ 3 mois).

La fougère mâle (v. c. m.) est prescrite sous forme d'extrait éthéré (fraîchement préparé) à la dose de 6 à 8 gr. (adulte) divisés en capsules de 50 centigr. habituellement additionnées de calomel (5 centigr. pour chaque capsule de Créquy); le malade les absorbe 2 par 2 à 10 minutes d'intervalle. Si, au bout de 2 ou 3 heures, il n'a pas expulsé le tænia, il doit prendre de l'eau-de-vie allemande (30 gr.) ou un cachet de seammonée. Boas préfère au calomel un purgatif salin pris seulement 6 heures après le vermifuge. L'extrait de fougère est donné aux enfants sous forme d'électuaire ou en potion, à la dose de 1 à 4 gr. selon l'âge. Après les préparations de fougère mâle, on devra s'abstenir d'huile de ricin qui favoriserait la dissolution de la filicine, produit toxique. Les signes d'intoxication par la fougère mâle consistent en : vomissements, diarrhée, vertiges, tétanie, collapsus, plus rare-

ment, ictère, albuminurie et glycosurie. L'écorce de racine de grenadier (v. c. m.) s'emploie sous forme de macérédécocté. Pour un adulte, on laisse macerer à froid, pendant 24 heures, 60 à 75 gr. de poudre d'écorce de racine de grenadier dans 1 litre d'eau, on réduit par évaporation (à feu doux, pour éviter l'ébullition qui entraînerait la perte des alcaloïdes par volatilisation) à 300 c. c. environ, on passe sur une toile, et on administre le liquide en trois ou quatre fois, dans l'espace de trois heures, en lui ajoutant du sirop d'écorces d'oranges amères pour masquer l'amertume, et, 3/4 d'heure plus tard, 30 gr. d'eau-devie allemande ou 30 à 40 gr. d'huile de ricin. Le purgatif est indispensable, non seulement pour expulser le ver, mais aussi pour prévenir les effets toxiques du tænifuge (mal de tête, vertiges, étourdissements, paralysies musculaires, troubles visuels). En raison de la toxicité de la pelletiérine, l'écorce de grenadier est impropre à la médecine infantile et contre-indiquée chez les femmes enceintes, les débilités, les vieillards. Presque toujours, l'emploi de la poudre d'écorce fraîche de racine de grenadier en macéré-décocté (voir Grenadier) est préférable à celui de la pelletiérine

(coûteuse et trop toxique).

On n'emploie pas la Pelletiérine en nature pour les mêmes raisons qui doivent faire rejeter la Santonine, à savoir : action toxique due à la trop facile absorption du principe actif qui, se trouvant dans les produits naturels à l'état de combinaison avec le tannin ou mélangé à des huiles essentielles, reste inabsorbé et peut exercer sur place son action parasiticide. En outre, les produits naturels renferment des substances synergiques et auxiliaires de cette action parasiticide exercée au maximum par la

pelletiérine et la santonine.
(Pour plus de détails, voir : G. PouCHET, Précis de Pharmacologie et de
Matière médicale, p. 790).

Moins actives que les précédents tœnifuges, les graines de courge (v. c. m.), inoffensives, trouvent leur emploi chez les enfants. Elles sont données en nature,

mondées, pilées et mèlées à quantité égale de sucre en poudre ou de confiture; une heure après, l'expulsion du ver est obtenue par 30 ou 40 gr. d'huile de ricin. La dose de semences est ; pour les enfants, de 25 à 45 gr. selon l'âge; pour les adultes, de 60 à 80 gr.

L'écorce de racine de grenadier s'indique particulièrement contre les tanias armé et inerme; l'extrait éthéré de fougère mâle, les semences de courge seraient moins actives contre eux, mais plus indiqués, d'autre part, contre le bothriocéphale.

Le kousso (45 à 20 gr. de poudre de fleurs desséchées) est de plus en plus délaissé, à cause de son goût nauséabond. La teinture de kamala (2 à 40 gr. selon l'àge), à la fois vermifuge et purgative, trouve encore quelquefois son emploi plutôt contre le bothriocéphale).

Talalgie blennorrhagique. - La talalgie (Swediaur, L. Jacquet) est une localisation particulièrement rebelle du rhumatisme blennorrhagique (voir RHU-MATISME INFECTIEUX). Pour guérir, elle exige un repos au lit de plusieurs semaines (jusqu'à indolence complète de la plante du pied à une très forte pression, L. Jacquet). Au repos, on peut associer le massage méthodique du talon et de la plante, les bains surchauffés de 20 minutes (à 130°, dans l'appareil Tallermann, Rénon), les injections, sous la peau des zones douloureuses, d'huile de vaseline (1 c. c.) tenant en suspension 2 p. 100 de salicylate de soude (Dourthe).

Lorsque ces moyens échouent, force est d'intervenir chirurgicalement par l'ablation ou le curettage des bourses séreuses rétro- et sous-calcanéennes.

Talc (Silicate de magnésie hydraté). — Caract. phys. et chim. — Poudre blanche insoluble; à l'état naturel, talc de Venise.

Prop. thérap., indicat. — A l'extérieur, employé surtout comme poudre absorbante et isolante : en nature dans les dermatoses enflammées, suintantes ou non (érythème fessier des nourrissons, intertrigo, etc.), les hyperidroses locales, en pommade ou en pâte. Offre l'avantage de ne pas fermenter comme l'amidon. A l'intérieur, antidiarrhéique efficace

(surtout contre l'entérite tuberculeuse) et inoffensif (Debove).

Formes pharmac., doses. — Usage ext.: Poudre, pure ou associée à d'autres poudres : oxyde de zinc, sous-nitrate de bismuth, craie, amidon, etc. Pommades, pâtes. — Usage int.: 50, 100, 200 gr. en suspension dans du lait. Enfants, 5 à 10 gr. par année.

Poudres:

a) Talc			*		٠		•	ãa 10 gr
a) Talc Oxyde de	zi	no	:.	•		•) 15 8-
Tannin				¥				1 -

Tallermann (Appareil de). - Appareil de thermothérapie consistant en une étuve de cuivre, hermétiquement close, dans laquelle est introduit le membre à traiter, isolé de la paroi par des briquettes enveloppées d'amiante. La chaleur, qui peut atteindre 100º à 150°, est fournie, en général, par une rampe à gaz, et constatée par un thermomètre dont le réservoir plonge dans l'étuve. Les séances durent de une demiheure à une heure, en moyenne; pendant ce temps, on ouvre plusieurs fois l'appareil pour donner issue aux vapeurs exhalées, dont la présence rend la chaleur moins tolérable.

L'air surchauffé, en activant les fonctions cutanées et la circulation, favorise l'élimination des déchets; en outre, il agit sur les extrémités nerveuses comme analgésique et, sur les agents pathogènes, comme bactéricide.

Ses applications sont très nombreuses: arthropathies et synovites traumatiques, rhumatismales, blennorrhagiques ou goutteuses; rhumatisme déformant; rhumatisme musculaire, névralgies, ulcères rebelles, gommes syphilitiques, chancre mou, dermatoses diverses, etc.

L'appareil de Tallermann est d'un prix élevé, aussi a-t-on tendance actuellement, à lui substituer des instruments

plus maniables et moins onéreux tels que le thermaérophore (v. c. m.) du Dr Ostwalt.

Tamarin. - Tamarindus indica Legumineuses-Cæsalpinées). Le fruit, gousse noirâtre, longue de 6 à 15 cm, large de 2 à 3, présente un mésocarpe spongieux dont la pulpe brunâtre, d'odeur vineuse, de saveur aigrelette et sucrée, contenant : du sucre, des acides tartrique, citrique, malique, acétique, etc., de la gomme et de la pectine, offre, à l'état frais, des propriétés laxatives et rafraîchissantes, aux doses de 20 à 60 gr. Cette action paraît due à un principe spécial encore inconnu; elle se traduit par des selles séreuses. Le produit spécialisé sous le nom de Tamar indien consiste en pastilles de pulpe de tamarin additionnées de séné et pralinées de chocolat.

Formes pharmac., doses. — Infusion (20 à 50 p. 1000) à prendre par verres (enfants, 10 à 20 p. 1000). Conserve 20 à 60 gr., incorporée à du sucre, ou dans 300 à 400 gr. d'eau.

Tanaisie. — Tanacetum vulgare (Composées). Les sommités fleuries renferment: un principe amer, la tanacétine (analogue ou identique à la santonine) et une essence voisine de celle de l'absinthe, mélange de thuyone, de camphre et de bornéol, offrant des propriétés convulsivantes énergiques. Les fleurs sont utilisées comme anthelminthique contre les ascarides et les oxyures.

Formes pharmac., doses. — Usage int.: infusion (5 à 10 p. 1000). Poudre 2 à 4 gr. — Usage ext.: infusion 5 à 15 gr. p. 100, en lavement.

Tannalbine. — Caract. phys. et chim. — Tannate d'albumine représentant moitié de son poids de tannin. Poudre jaune-pâle, inodore, insipide, insoluble dans l'eau et les acides, se dédoublant lentement en milieu alcalin (dans l'intestin) en albumine et tannin. Traverse l'estomac sans l'irriter. C'est la seule forme sous laquelle l'administration du tannin de noix de galle soit bien supportée par l'économie.

Prop. thérap., indicat. — Astringent, antidiarrhéique, indiqué dans les diar-

rhées chroniques, la diarrhée des tuberculeux, des dyspeptiques, des nourrissons; inefficace contre les diarrhées infectieuses et toxiques.

Formes pharmac., doses. — Usage int.: 2 à 4 gr. par cachets de 25 à 50 centigr. Enfants, 25 centigr. à 1 gr. 25.

Tannate de mercure. — Voir Mercure.

Tannate d'orexine. — Voir Orexine. Tannate de pelletiérine. — Voir Grenadier.

Tannigène. — Caract. phys. et chim. — Éther triacétique du tannin (tannin dans lequel trois oxhydriles sont remplacés par trois radicaux acétyle); poudre jaune-grisâtre, inodore, insipide, insoluble dans l'eau et dans les acides, soluble dans l'alcool; se dédouble dans l'intestin, milieu alcalin, en tannin et acétate.

Prop. et empl. thérap. — Astringent, antidiarrhéique, mèmes usages que la tannalbine (v. c. m.). Utilisé aux doses de 2 à 4 gr., en cachets de 50 centigr. à 1 gr., ou en poudre délayée dans un liquide. Enfants, 40 à 60 centigr. avant 1 an, 60 centigr. à 1 gr. après, par prises de 20 centigr.

Tannin (Acide gallotannique). - Caract. phys. et chim. - Retiré de la noix de galle. Masse spongieuse d'un blancjaunâtre, de saveur extrêmement astringente, très soluble dans l'eau, l'alcool et la glycérine, soluble aussi dans l'éther aqueux mais fort peu dans l'éther anhydre. Les tannins dits pathologiques (dont le tannin ordinaire, ou de noix de galle est le type) possèdent des propriétés astringentes extrêmement énergiques, tannent les peaux et colorent en noir (encre) les sels ferriques ; les tannins dits physiologiques, (tannins de cachou de ratanhia, etc.) beaucoup moins astringents, tannent moins ou pas du tout les peaux et donnent, avec les sels ferriques, des colorations variant du vert foncé au gris-verdâtre; en outre, les tannins physiologiques ne se dédoublent pas sous l'influence des acides ou de la fermentation, tandis que les tannins pathologiques se dédoublent (sous l'influence des tanément) en acide gallique et une variété de glucose.

Effets physiol. et tox. — Paraît absorbé dans l'intestin, à l'état de combinaison albumino-tannique. Action locale fortement astringente, déshydratante et irritante. Ingéré, il entrave la digestion, provoquant souvent de la gastralgie et des nausées, de la diarrhée ou une constipation opiniâtre. On lui a attribué une action hémostatique générale et anti-sudorale (?); des effets réducteurs ou, au contraire, stimulants sur la sécrétion urinaire. Le tannin est, de plus, anti-putride et désodorisant.

Propr. thérap., indicat. - A l'intérieur, préconisé : comme astringent, contre les diarrhées chroniques, la dysenterie; comme hémostatique dans les hémorrhagies gastriques ou intestinales, les hémoptysies, les hématuries. Vanté également dans le traitement de la phthisie pulmonaire apyrétique (efficacité douteuse), du mal de Bright. Contrepoison utile dans les cas d'intoxication par les alcaloïdes (strychnine, morphine, etc.); par les composés métalliques ou les préparations antimoniales. L'usage du tannin de noix de galle à l'intérieur n'est pas recommandable, ou du moins, il ne doit être prescrit que sous des formes inoffensives pour la muqueuse digestive (extraits végétaux riches en tannin ou composés tels que le tannigène et, surtout, la tannalbine, (v. c. m.). A l'extérieur, utilisé comme astringent sur les muqueuses génitale (herpès génital, leucorrhée), pharyngée, nasale (ozène), anale (hémorrhoïdes, fissure), et sur la peau (engelures, eczėma, hyperidrose, intertrigo, gerçures du mamelon, etc.) ainsi que comme hémostatique externe.

de ratanhia, etc.) beaucoup moins astringents, tannent moins ou pas du tout les peaux et donnent, avec les sels ferriques, des colorations variant du vert foncé au gris-verdâtre; en outre, les tannins physiologiques ne se dédoublent pas sous l'influence des acides ou de la fermentation, tandis que les tannins pathologiques se dédoublent (sous l'influence des acides faibles, par fermentation, ou spon-

dentellement et sous l'influence de conditions anormales (Voir Noix de Galle). Il est cependant utilisé sous forme de dérivé iodo-tannique. — Usage ext.: Solutions pour injections vaginales, uréthrales, lavements, gargarismes, collyres. Glycèré et crayons à 1 p. 5. Pommade à 10 p. 100. Suppositoires.

Pilules :

Tannin de cachou. . . 10 centigr.
Aloès du Cap. . . . 2 —
Extrait de quinquina . 40 —
Pour une pilule; 1 à 2 au milieu de chaque repas.

Glycéré :

Tannin 4 gr.
Glycérine 50 —
Eau distillée de roses . . . 20 —
Gerçures du mamelon (Brocq).

Pommade:

Solutions pour injections :

a) Tannin à l'éther. 5 gr.
Infusé de feuilles de noyer. 1000 —
Pour injections vaginales (leucorrhée).
b) Tannin à l'éther 1 gr.
Vin aromatique (ou infusé
de roses de Provins) . . 125 —
Pour injections uréthrales (blennorrhagie).

Suppositoire (hémorrhoïdes, fissures):

Tannin à l'éther . . . 25 centigr.

Poudre d'opium. . . . 10 —

Beurre de cacao. . . } aa 2 gr.

Lanoline }

Lavement:

Tannin à l'èther . . . 2 à 5 gr.
Infusé de bistorte. . . . 500 —

Liquide pour pulvérisations :

En pulvérisation 5 à 6 fois par jour, avec un pulvérisateur de Lucas-Championnière (œdème de la glotte chez les enfants).

Tannoforme. — Caract. phys. et chim. — Produit de condensation de l'acide tannique et de l'aldéhyde formique. Poudre fine, blanc-rougeâtre, légère, inodore, insipide, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et les solutions alcalines.

Prop. thérap., indicat. — Astringent et antiseptique, utilisé 1º localement: contre certaines dermatoses (eczèma, impétigo, zona, intertrigo), contre les eschares, les brûlures, l'ulcère de jambe, l'hyperidrose, les hémorrhoïdes, le chancre mou, le prurit vulvaire des diabétiques; 2º à l'intérieur, comme antidiarrhéique, surtout chez l'enfant.

Formes pharmac., doses. — Usage ext.: poudre pure ou composée. Pommade à 10 p. 100. Suppositoires à 5 p. 100 — Usage int.: 1 à 2 gr. en cachets. Enfants, 25 à 60 centigr.

Poudre :

Tannoforme. 5 gr.
Talc pulvérisé. 20 —
Hyperidrose des pieds.

Tanno-phosphate de créosote. —

Tarasp. — Village de Suisse, canton des Grisons, dans le voisinage de Schuls, chef-lieu de l'Unter-Engadine. Les sources jaillissent d'une même nappe, sur les deux rives de l'Inn, à Tarasp et à Schuls. Altitude 4225 m. Eaux froides (6°5-14°5), les unes chlorurées-sulfatées-sodiques-bicarbonatées-mixtes, les autres ferrugineuses-bicarbonatées, d'autres sulfureuses accidentelles et ferrugineuses. On trouve, en outre, dans ces différentes sources, des traces de bore, de brome, de lithium, de cæsium, de rubidium, de thallium, de strontium, de baryum, ainsi

que des gaz rares (néon, argon et, surtout, helium). Utilisées sous forme de boisson, de bains, de douches.

Principales indications - Chaque groupe de sources correspond à des indications particulières (chlorurées-sulfatées-bicarbonatées aux affections de l'appareil digestif et des voies urinaires, ferrugineuses-bicarbonatées à la chloro-anémie, sulfureuses aux affections herpétiques, pour ne parler que des appropriations principales); mais, dans tous les cas, la cure hydrominérale est, à la station de Tarasp-Schuls largement aidée et stimulée par la cure d'altitude. Les sources ferrugineuses-bicarbonatées sont les plus importantes.

Tartrate d'antimoine et de potasse. - Voir Antimoine.

Tartrate borico-potassique (Crème de tartre soluble). - Caract. phys. et chim. - Écailles transparentes, de saveur acide, solubles dans moins de leur poids d'eau, insolubles dans l'alcool et l'éther.

Prop. thérap., indicat. - Diurétique à faible dose (5 à 10 gr.). Purgatif à dose élevée (15 à 30 gr.).

Formes pharmac. - Limonade (20 p. 4000). - Incompatib. avec les acides, les sels de calcium et de plomb.

Tartrate de fer et d'ammoniaque. - Voir FER.

Tartrate de fer et de potasse. -Voir FER.

Tartrate de magnésie. - Voir MAGNÉSIE.

Tartrate acide de potassium (Bitartrate de potasse. Crème de tartre). -Caract. phys. et chim. - Sel blanc, de saveur aigrelette, soluble dans 180 p. d'eau à 20° et 15 p. d'eau bouillante, presque insoluble dans l'eau alcoolisée. Existe dans le jus de raisin et certains vins légers acides qui, pour cette raison, sont légèrement laxatifs.

Prop. thérap., indicat. - A faible dose, diurétique et rafraîchissant; à plus haute dose, purge avec quelques coliques. Préconisé dans les hydropisies; comme laxatif dans la constipation. A l'extérieur, entre dans les formules de poudre dentifrice.

Formes pharmac., doses. - Usage int.: 2 à 4 gr. comme diurétique et rafraîchissant; 10 à 30 gr. comme purgatif en poudres composées, électuaires, cachets. - Usage ext.: poudres com-

Poudre antiphlogistique:

Bitartrate de potasse . .) ãa 8 gr. Azotate de potasse . . . Sucre pulvérisé.

Diviser en 12 paquets; un toutes les

Poudre tempérante laxative :

Bitartrate de potasse. ãa 10 gr. Sucre pulvėrisė. . Bicarbonate de soude Alcoolature de ci-

tron Par cuillerées à café dans un verre d'eau sucrée, toutes les demi-heures.

X gouttes.

Poudre dentifrice acide:

Bitartrate de potasse. 250 gr. Sucre de lait 200 -Carmin nº 40 . . . 50 centigr. Essence de menthe . LX gouttes.

Mélanger très exactement et porphy-

Tartrate neutre de potassium (Sel végétal). - Caract. phys. et chim. -Cristaux blancs, amers, solubles dans 4 p. d'eau, peu solubles dans l'alcool.

Prop. et empl. thérap. - Diurétique à petites doses (2 à 4 gr.), laxatif à fortes doses (45 à 30 gr.), en solution ou potion.

Mixture fondante:

Tartrate neutre de potasse. Extrait de petite cenãa 5 taurée Extrait de gentiane. . Eau distillée Cuillerée à soupe toutes les heures.

Tartrate de potasse et de soude. - Voir Soude (TARTRATE DE) ET DE PO-TASSE.

Tartre stibié. - Voir Antimoine (TARTRATE D') ET DE POTASSE.

Tartrique (Acide). - Caract. phys. et chim. - Cristaux prismatiques blancs, inodores, de saveur très acide, solubles dans 1 p. 4 d'eau, dans 2 p. 5 d'alcool; très solubles dans la glycerine, insolubles dans l'éther.

Prop. thérap., indicat. - Sert à préparer les limonades (moins bien tolèrè que l'acide citrique), le sirop tartrique, les melanges effervescents. Comme topique, usité en dermatologie contre le prurit.

Formes pharmac., doses. - Usage int .: Limonade (1 à 10 p. 1000). Sirop (1 p. 100). Poudres composées. - Usage ext.: Glycérolé 1 p. 10. Pommade 5 à 10 p. 100. Solutions (5 p. 1000). Bains (150 à 200 gr. p. bain).

Incompatib. - Avec les alcalis et carbonates (dégagement de gaz), les sels de chaux et l'eau commune qui en contient, les sels de potasse, de plomb, de baryte, de strontiane.

Limonades:

a) Sirop tartrique 100 gr.
Vin rouge 300 -
Eau distillée 700 —
b) Acide tartrique 5 gr.
Sucre pulvérisé 125 —
Huile essentielle
d'oranges X gouttes.
Mélanger très exactement; une cuillerée à soupe par verre d'eau.
c) Acide tartrique 10 gr.
Sirop simple 250 -
Alcoolat de citron 50 -
Eau bouillie 700 —

Glycérolé tartrique :

Acide tartrique			3 gr.
Glycérolé d'amidon. Prurits. Lichen plan.	3 3	24	50

Poudre:

Acide tartrique	
Talc	1 ãã 25 —
Oxyde de zinc pulv	1
Dermatoses suintantes.	

Teintures ou Alcoolés. - Solutions concentrées (obtenues par dissolution ou macération) dans l'alcool (à 90°, 80°, plus souvent à 60°) ou dans l'éther (éthérolés), soit d'un corps chimiquement défini (iode, camphre), soit des principes actifs d'un produit végétal (gentiane, quinquina, etc.) ou animal (musc, castoreum). A de rares exceptions près, elles sont préparées avec i (en poids) de la plante traitée pour 5 de véhicule. En petit nombre, les teintures éthérées, ou éthérolés, faites avec de l'éther sulfurique pur, un mélange d'éther et d'alcool ou de l'éther acétique, sont généralement au 1/40. Leur évaporation rapide les rend d'un usage peu pratique. Les teintures différent des alcoolatures en ce que les premières (teintures) se préparent avec des plantes désséchées et les secondes (alcoolatures) avec des plantes fraiches. On distingue les teintures simples, préparées avec un seul agent médicamenteux, et les teintures composées, préparées avec plusieurs.

Teinture d'absinthe composée. -Voir ELIXIR STOMACHIQUE DE STOUGHTON.

Teinture d'aloès composée. -Voir Aloès.

Teinture d'iode. - Voir IODE. Teinture de Mars tartarisée. -Voir FER.

Teinture prasoïde. - Voir GLOBU-

Tellurate de soude. - Voir Soude (TELLURATE DE).

Teplitz-Schoenau. - Ville de la Bohème, cercle de Leitmeritz, au fond de la vallée de la Biela, entre les monts Erzgebirge et Mittelgebirge. Altitude 216 m. Eaux thermales et hyperthermales (27°-49°), oligométalliques, gazeuses, bicarbonatées-mixtes (surtout sodiques), et contenant des traces de métaux et de gaz rares. Utilisées principalement sous forme de bains et douches, mais aussi en boisson. Une certaine différence d'action résulte de ce que les eaux de Teplitz sont hyperthermales et celles de Schoenau, thermales, ce qui rend ces dernières sédatives alors que les eaux de Teplitz sont excitantes.

Principales indications. - Rhumatisme

sous toutes ses formes, goutte, paralysies, atrophies musculaires, névralgies; certaines manifestations des diathèses scrofuleuse et herpétique, affections chirurgicales, blessures par armes à feu. Souvent employées à titre de traitement auxiliaire ou complémentaire dans certaines cures hydrominérales.

Teplitz-Trentschin. — Petite ville de la Hongrie, sur les bords de la Waag, dans une vallée des Karpathes inférieures, au milieu d'une région montagneuse. Altitude 175 m. Eaux thermales (37°-40°6), bicarbonatées-calciques, faiblement sulfatées et sulfureuses accidentelles, à prédominance de sels alcalins. Utilisées sous forme de boisson, de bains (baignoire et piscine), de douches, de bains de boue et de vapeur.

Principales indications. — Affections catarrhales des voies respiratoires et urinaires, rhumatismes, affections utérines (surtout liées à la scrofule ou à l'herpétisme), dermatoses.

Térébenthines. — Caract. phys. et chim. — Oléo-résines fournies par plusieurs espèces de conifères. Matières demi-fluides, jaune-verdâtre ou jaune-rougeâtre, d'odeur pénétrante, de saveur amère et âcre; insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool, l'éther et les huiles

On distingue : 1º la térébenthine de Bordeaux (tirée des Pinus maritima et Pinaster), réservée aux usages vétérinaires ou industriels, 2º la térébenthine de Venise ou du mélèze (Larix europæa), 3º la térébenthine d'Alsace tirée du Pinus Picea, 4º la poix blanche ou poix de Bourgogne tirée de l'Abies excelsa. Les térébenthines de Venise et d'Alsace sont seules officinales. La distillation sèche des térébenthines donne l'essence de térébenthine et une résine solide, la colophane. L'essence française, formée par du térébenthène ou pinéne gauche, est un liquide incolore, très mobile, d'odeur pénétrante, de saveur âcre et brûlante, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther. Exposée à la lumière, elle absorbe l'oxygène de l'air pour le transformer en ozone dont elle acquiert les propriétés.

Effets physiol. et tox. - Légèrement absorbée par la peau, l'essence de térébenthine l'est davantage par la muqueuse respiratoire. Les faibles doses (moins de 4 gr.) le sont complètement par les voies digestives. Elle s'élimine partie par exhalation pulmonaire, partie par l'urine, à l'état d'acide glycuronique conjugué, lui communiquant une odeur de violette. La faible élimination par les sueurs peut entraîner des érythèmes. Localement, les frictions d'essence de térébenthine provoquent une vive rougeur avec cuisson douloureuse, et même la vésiculation de la peau qui desquame au bout de 2 à 3 jours. En injection hypodermique, elle entraîne le sphacèle du tissu conjonctif et une suppuration aseptique. En ingestion, chez l'homme, l'essence, très irritante pour la muqueuse digestive, détermine souvent du pyrosis, de la gastralgie, des éructations, des coliques avec météorisme, et, à fortes doses, des vomissements puis de la diarrhée. Inhalée à faible dose, elle tarit les sécrétions nasales et trachéales, ralentit les mouvements respiratoires, en éveillant de la toux et de l'oppression. Les doses élevées diminuent l'excitabilité des centres nerveux, mais les inhalations entraînent vite des douleurs frontales intenses avec vertiges, anxiété, bourdonnements d'oreilles et troubles visuels (par congestion céphalique). L'essence de térébenthine augmente toutes les sécrétions, notamment la bile, les sueurs et le lait; les petites doses provoquent la diurèse, les fortes doses l'oligurie avec signes de cystite, albuminurie ou même hématurie.

Prop. thérap., indicat. — A l'intérieur, utilisée: comme modificateur de la sécrétion bronchique, contre les bronchites chroniques ou fétides, la gangrène pulmonaire; comme balsamique, contre les cystites, les pyélites; comme hémostatique, contre l'hématurie rénale (à petites doses); comme cholagogue, contre la lithiase biliaire (Durande); moins usitée, comme anthelminthique et contre la trichinose; préconisée jadis contre les névralgies (sciatique) et les viscéralgies (utérus et annexes). Employée en cas

d'empoisonnement par le phosphore dont elle empêche l'oxydation, surtout si elle est vieille et très ozonisée. A l'extérieur, utile en inhalations, contre les infections bronchiques; en bains, contre le rhumatisme blennorrhagique, le rhumatisme chronique; en frictions, sous forme de liniment, à titre de stimulant général ou de révulsif antinévralgique ou antirhumatismal.

Formes pharmac., doses. — Usage int.: Essence, 4 à 4 gr. en capsules, perles ou, mieux, en potion (enfants, 20 centigr. par année). Sirop, 50 à 400 gr. Térébenthine cuite, 4 gr. 50 à 3 gr. en pilules de 30 centigr. — Usage ext.: Inhalations, 5 à 25 gr. d'essence pour un litre d'eau. Bains, 400 gr. par bain; bains de vapeurs térébenthinées. Liniments, essence pure ou diluée dans l'huile (Base de l'alcoolat de Fioravanti) (v. c. m.).

Potion :

Essence de térébenthine 4 gr.
Julep gommeux . . . 100 —
Eau distillée de fleurs
d'oranger . . . 20 —
Gomme adragante . . 25 centigr.

Bain térébenthiné :

Essence de térébenthine . . . Émulsion aqueuse de savon noir

Pour un bain très chaud (général ou local).

Remède de Durande :

Essence de térébenthine . . 10 gr. Éther sulfurique 15 — XX gouttes dans de l'eau sucrée ou du bouillon (*Lithiase biliaire*).

Pilules :

Lorsque, spontanément et après un contact suffisamment prolongé, le mélange a pris la consistance pilulaire, diviser en 100 pilules; 4 à 20 par jour.

AIDE-MÉM, DE THÉRAP.

Sirop (bronchites):

Térébenthine des Vosges
(au citron) 400 gr.
Sirop de sucre 1000 —

F. S. A.; cuillerée à soupe toutes les deux heures.

Liniment composé:

En onctions sur les régions douloureuses (arthrites, sciatique, etc.).

Mixture pour inhalations :

L à C gouttes dans un verre d'eau bouillante en inhalations; ou vaporisations avec l'appareil de Lucas-Championnière.

Terpine (Dihydrate de térébenthène). — Caract. phys. et chim. — Prismes rhomboïdaux droits, incolores, inodores, insipides, solubles dans 250 p. d'eau, dans 7 p. d'alcool à 90°, dans la glycérine et l'éther.

Effets physiol. et tox. — A faible dose (20 à 60 centigr.), accroît et fluidifie la sécrétion bronchique. A dose plus élevée (80 centigr. à 4 gr.), tarit cette sécrétion et agit comme vaso-constricteur des vaisseaux bronchiques. Les petites doses sont diurétiques. Pas d'effets toxiques quand le rein est sain. Chez les brightiques, les doses exagérées pourraient produire l'hématurie. Injectée dans le sang, la terpine peut entraîner l'hémoglobinémie, l'hémoglobinurie et la polycholie.

Prop. thérap., indicat. — Offre les avantages de la térébenthine, sans l'inconvénient d'irriter la muqueuse digestive. Modificateur utile de la sécrétion bronchique : dans les bronchites subaiguës et chroniques, l'ectasie bronchique, la tuberculose pulmonaire, la coqueluche; ne doit intervenir qu'au déclin de